

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T
du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUATORZE et le 17 AVRIL à 18 heures, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 11 AVRIL 2014, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO, Adjoints - Mrs Michel BREAN, Dr Philippe DUCHESNE - Mme Laure FAUDEMÉR - Mmes Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Mme France POUDEX - M. Eric DARRIÈRE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. Bertrand GAUFRYAU, Mme Dominique DUDOUS, M. Francis PEDARRIOSSE

POUVOIRS :

M. Bertrand GAUFRYAU a donné pouvoir à M. Stéphane MAUCLAIR
Mme Dominique DUDOUS a donné pouvoir à M. Serge BALAO
M. Francis PEDARRIOSSE a donné pouvoir à Elisabeth BONJEAN

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : BILAN GESTION DE LA DETTE 2013

Dans un souci d'information des élus et des citoyens sur la dette de la ville, un bilan annuel de la gestion de la dette a été instauré en 2012.

Cet effort de transparence a d'ailleurs été souligné par la Chambre Régionale des Comptes d'Aquitaine dans son rapport sur la gestion de la ville rendu public en décembre 2013.

Ce rapport a pour objet de présenter le bilan de la gestion de la dette menée en 2013 autour de trois points principaux :

- Evolution de la dette entre le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2013
- Opérations de gestion de la dette 2013
- Perspectives 2014

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR ANDRE DROUIN, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

PREND ACTE de la présentation du bilan de la gestion de la dette 2013.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20140417-2-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Vice-Président du Conseil
Général des Landes**

Affichée le : 23 Avril 2014

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».